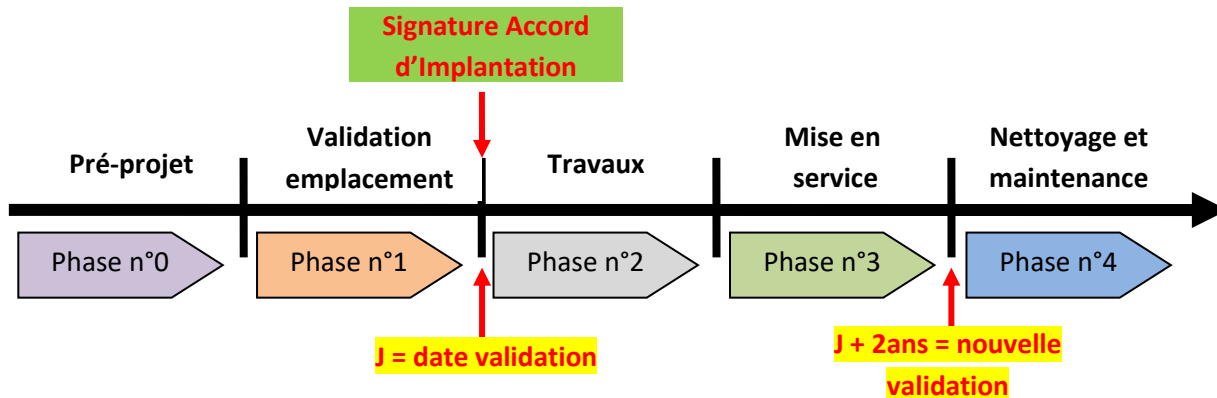


**Le SIDEFAGE ne fournit pas et ne finance pas les conteneurs enterrés et semi-enterrés**



Phases	Le SIDEFAGE vous fournit	A fournir au SIDEFAGE
<b>0</b>	<input type="checkbox"/> Caractéristiques techniques pour l'aménagement d'un PAV de tri sélectif <input type="checkbox"/> Document de procédure de mise en service des conteneurs	<input type="checkbox"/> Organisme, nom du projet, adresse... <input type="checkbox"/> Plan de situation du projet L'organisme formule une demande de pré-projet auprès du SIDEFAGE.
<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Validation par Sidefage <b>(J)</b> <input type="checkbox"/> Rédaction et signature de l'Accord d'implantation	<input type="checkbox"/> Marque et modèle des conteneurs <input type="checkbox"/> Plan de la zone d'installation <input type="checkbox"/> Plan de l'aménagement prévu <input type="checkbox"/> Documents techniques des conteneurs Validation par l'adjoint technique du SIDEFAGE de l'emplacement et des aménagements prévus pour la future plateforme dans le respect des critères du document de prescriptions des « Caractéristiques techniques pour l'aménagement d'un PAV ». La validation sera faite à l'issue d'une réunion sur place ou l'envoi de photos et de plans. Prise en compte des caractéristiques techniques pour la commande des conteneurs. Cette validation sera valable 2 ans. <b>Si les travaux ne sont pas réalisés dans ces délais (J+2 ans) une nouvelle validation devra être demandée au SIDEFAGE</b> afin de prendre en compte tous les changements éventuels en termes d'environnement, de circulation, de réglementation, de

		normes, de prescriptions, etc...
<b>2</b>		<p>Réalisation des travaux</p> <p><input type="checkbox"/> Date de mise en place des conteneurs</p> <p><input type="checkbox"/> Envoi de compte-rendus de chantier</p> <p><input type="checkbox"/> Signature de l'Accord d'implantation</p>
<b>3</b>	<p><input type="checkbox"/> Test de mise ne service par collecteur</p>	<p><input type="checkbox"/> Date de mise en service souhaitée</p> <p><input type="checkbox"/> Coordonnées du gestionnaire.</p> <p>L'organisme communique au SIDEFAGE une date de mise en service des conteneurs. Cette date doit être transmise dans un délai minimum de deux semaines avant l'ouverture des conteneurs. Pendant ce délai, le SIDEFAGE procède à la numérotation des conteneurs. Il pose les consignes de tri. Les informations relatives à l'emplacement et aux conteneurs (coordonnées GPS, marque et modèle des conteneurs...) sont rentrées dans la base de données. Le SIDEFAGE transmet ces informations au prestataire de collecte afin qu'il réalise des essais préalables à leur mise en service</p>
<b>4</b>	<p><input type="checkbox"/> Lavage annuel des conteneurs par SIDEFAGE</p>	<p>Le gestionnaire se charge de la maintenance des conteneurs.</p>

Pour envoi des documents et informations ou tout renseignement complémentaire, votre correspondant au SIDEFAGE est :

M. Jean-Claude DERRIER (*Adjoint Technique*)

✉ [tech.collecte@sidefage.fr](mailto:tech.collecte@sidefage.fr)

☎ 04 50 56 67 30 / 06 08 89 99 59